



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Belitapan Sàrl**, Chemin du Puits 2,  
2074 Marin-Epagnier
2. Déclaration de faillite: 11.04.2011
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 18.07.2011
5. Remarques: But : l'exploitation de boulangeries, de  
tea-rooms, cafés, restaurants et hôtels.  
Réalisation anticipée - vente de gré à gré  
L'office soussigné a reçu une offre de CHF 6'000.00 pour l'ac-  
quisition de gré à gré de l'intégralité du fonds de commerce de  
la faillie. Ces biens sont estimés à CHF 4'200.00 par l'office.  
Cette offre a retenu notre attention car elle est supérieure à  
l'estimation de l'office et sans frais pour la masse. De plus, il  
est hautement improbable qu'une réalisation par voie d'en-  
chères publiques puisse donner un résultat plus favorable, et  
des frais de déménagement important devraient être assumés  
par la masse.  
Un délai de 10 JOURS (dix jours) dès la présente publication  
est imparti aux créanciers et à tous tiers intéressés pour adres-  
ser à l'office soussigné une offre supérieure à celle reçue. Si  
aucune offre supérieure ne parvient à l'office soussigné dans  
le délai ci-dessus et si la majorité des créanciers ne s'y oppose  
pas jusqu'au 27 juin 2011, la vente aura lieu au prix offert.

Office des faillites  
2053 Cernier

00644907

